

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30/04/2026  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS – N°32/2026**

*L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à Richebourg, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TÉTART.*

Date de la convocation : 23/04/2026  
Date de publication : 23/04/2026  
Nbre de conseillers en exercice : 60

**Ouverture de la séance :**  
Nbre de présents : 46  
45 Titulaires, 1 Suppléant  
Nbre de pouvoirs : 7  
Nbre de votants : 53

**Secrétaire de séance :**  
M. Jean-Marc RAIMONDO

**Etaient présents :**

MMES GILET-SOYEUX, LE ROUX, LE FOLL, LION, SIWICK, NOTHEAUX, CHESNOY, SAUL, LEBRUN, BOLAND, CHASSONERY-ZACCOMER, PELARD, LE CADRE TOUZEAU, COURTY, LE GUILLOUS, LEMAIRE, THIEBAULT, MM.RAIMONDO, NEDELLEC, MAILLIER, ALLORGE, LENNE, LHOSTE, YVART, GILARD, CADOT, BERTRAND, DUVAL, TÉTART, LEHMULLER, BOUCAUT, NOYON, MOIRET, LECOY, DEVIENNE, DAMBRINE, MAROT, BOVAËRE, MYOTTE, LEFEBVRE, PERREL, TIERS, RIVIERE, LEVACHER, ROBIN, POËTTE

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**

MME KUEHN, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. MYOTTE, MME GODARD, déléguée titulaire a donné pouvoir à MME LE ROUX, MME DEBRAS, déléguée titulaire a donné pouvoir à MME CHASSONERY-ZACCOMER, MME DE PONFILLY déléguée titulaire a donné pouvoir à MME COURTY, MME CORDIEZ, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. LEVACHER  
M. FÉRÉDIE, délégué titulaire a donné pouvoir à M. TÉTART,  
M.LEMAIRE, délégué titulaire a donné pouvoir à M. RIVIERE

**OBJET : DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES ORDURES MENAGERES ET LA PRODUCTION D'ENERGIE (SIDOMPE)**

**Le Conseil communautaire,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-11 et L.5214-21 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°78-2022-02-24-00002 en date du 24 février 2022, portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Houdanais ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n°78-2025-04-14-00001 du 14 avril 2025 portant mise en fin de compétence du SIEED ;

**Vu** la délibération du SIDOMPE n°2025/06/11 du 27 juin 2025 acceptant l'adhésion de la Communauté de communes du Pays Houdanais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

**Considérant** que la CC Pays Houdanais exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés » en direct depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour l'ensemble du territoire ;

**Considérant** que la Communauté de communes du Pays Houdanais se substitue à ses communes pour leur représentation auprès du SIDOMPE ;

**Considérant** qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué par commune ;

**Considérant** les candidatures ;

*Après avoir procédé au vote à main levée, décidé à l'unanimité,*

**ARTICLE UNIQUE** : Désigne les représentants suivants au SIDOMPE avec 53 voix :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
RAIMONDO	Jean-Marc	CELDLAN	Thierry
FEREDIE	Daniel	FERRANTI	Pierre
PESCH	Pascal	NEDELLEC	Jacques
BOUYSSOU	Patrick	VALLÉE	Vincent
CHIKAR	Bernadette	GILLARD	Priscillien
ALLORGE	Jean-François	LE ROUX	Corine
ANDRIOT	Cyrielle	PETITJEAN	Vincent
BOUTHILLON	Yann	BEGUE	Thierry
NOTHEAUX	Laetitia	LENNE	Thierry
LAVENU	Guy	LHOSTE	Dominique
YVART	Guy	MONGREVILLE	Michel
LEBRUN	Stéphanette	VAUXION	Catherine
FERRACHAT	Claude	SAUTIN	Thierry
BERTRAND	Valéry	GUERIF	Anne
NEGARVILLE	Michel	ROTA	Angélique
SAUL	Monique	GRUDLER	Agnès
CABARET	Gilles	LEBRUN	Isabelle
BERLAND	Didier	JOUGLAIN	Marie-Françoise
PERROT	Franck	DE LA RUE	Frédéric
DÉCOBERT	Gilles	CHASSONNERY-ZACCOMER	Emilie
DA ROCHA	Valérie	BARBIERE	Aurélien
GUERBET	Thibaud	FLIGNY	Isabelle
COYET	Christian	RICHARD	Christine
DEVIIENNE	Baptiste	LE TOUZEAU	CADRE Angélique
SANCEO	Philippe	M. BEDARD	Quentin
BOVAERE	Hugues	RIPAUD	Christophe
BONNIN	Jean François	MANGIN	Guillaume
LEFEBVRE	Jean-François	FILOSA	Maurice
BILARD	Jean-Pierre	PERREL	Christophe
CHAMPION	Stéphanie	MULLEMAN	Ingrid
THIEBAULT	Isabelle	LEMAIRE	Sophie
LE GUILLOUS-GERBER	Alexia	RICOU	Nicolas
CHEVILLET	Catherine	TIERS	Martine
LEVACHER	Thierry	PIERRE	Alain
DOUBLIER	Caroline	HADENGUE	

Accusé de réception en préfecture  
078-1770050020260430-DEL32-2026-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

A Maulette, le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc RAIMONDO



Le Président,  
Jean-Marie TÉTART



Transmise au Représentant de l'État le : - 5 MAI 2026

Publiée le : - 5 MAI 2026

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette juridiction peut également être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260430-DEL32-2026-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026